

OBJECTIF

Permettre l'acquisition des compétences nécessaires et obligatoires pour exercer en tant qu'intervenant au sein d'un PSDM.



La professionnalisation du métier impose aux PSDM de valider les compétences de leur personnel (garants et intervenants) par le biais de formations régies par l'Arrêté du 23 décembre 2011.

Formation

Prestataires de services Distributeurs de matériels

Les personnels intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap.

SOFTAGES FORMATIONS VOUS PROPOSE UNE FORMATION EN E-LEARNING ET PRÉSENTIEL PERMETTANT DE VOUS FORMER À VOTRE RYTHME.

CETTE FORMATION CRÉÉE PAR DES ERGOTHÉRAPEUTES ET MÉDECINS SPÉCIALISTES EST CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 23 DÉCEMBRE 2011 RELATIF À LA FORMATION PRÉPARANT À LA FONCTION DE PRESTATAIRE DE SERVICES ET DISTRIBUTEUR DE MATÉRIELS.



FORMATION RÉFÉRENCÉE, VALIDÉE DATADOCK.

PERSONNES CONCERNÉES

Collaborateur, ayant moins de deux ans d'expérience au 1er janvier 2012.

DURÉE

18 h non présentiel (e-learning)

7 h présentiel

CONCEPTEURS

F Nouvel Ergothérapeute DE Président de l'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie

H Fortis Ergothérapeute DE Association des Paralyses de France

Docteur J VERNET Responsable de pôle Direction Régionale du Service Médical du Languedoc Roussillon

Docteur M.Cazaban Médecin spécialiste en santé publique CHU de Nîmes

C Nouvel Pharmacien

FORMATEUR PRÉSENTIEL

H Fortis Ergothérapeute DE Association des Paralyses de France

EL-PSDM 2



Contexte réglementaire du PSDM

Formation à distance E-learning

- // Identifier les principales agences et l'organisation du système de santé.
- // Identifier le parcours du dispositif médical.
- // Identifier les différents régimes et caisses d'assurance maladie.
- // Citer les règles professionnelles et les règles de bonnes pratiques du prestataire de service et distributeur de matériel : principes de dignité, d'éthique.
- // Identifier les conséquences sur son activité professionnelle.
- // Identifier les règles liées au respect du droit du patient.



Environnement professionnel

Formation à distance E-learning

- // Identifier les différents acteurs intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap, notamment dans les domaines sanitaire, social, médico-social et familial, et leur rôle.
- // Définir le rôle du prestataire et ses missions (rôle de l'intervenant et du garant).
- // Identifier les différents matériels et services.
- // Identifier les relations du prestataire avec les différents acteurs.



Hygiène et sécurité

Formation à distance E-learning

- // Identifier les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap dans le cadre de la prestation de services.
- // Identifier les situations nécessitant une alerte ou un échange avec le prescripteur ou l'équipe pluridisciplinaire.
- // Identifier les règles de signalement d'un événement indésirable.



Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

Formation présentielle

- // Adapter son comportement et sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage.
- // Définition de la maladie et du handicap.
- // Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité.
- // Les attitudes et comportements adaptés.
- // Notions de base sur la communication et la relation à autrui.



Soft'Ages / [Ages S.A.R.L.]
07 imp. Pradié / 31270 Villeneuve Tolosane
Tél : 05.34.50.42.92
softages.formations@gmail.com

www.softages-formations.fr